

## FICHE FORMATION

### REMISE À NIVEAU

## AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES RAN SSIAP 1

### PUBLIC

Agent de Service de sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

### PRÉREQUIS

Être titulaire du SSIAP1 ou d'un diplôme équivalent (délivrance du SSIAP1 par équivalence)  
Être Titulaire d'une attestation de formation au secourisme (SST, PSE1, AFPS, PSC1) en cours de validité  
Aptitude médicale attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client  
Une formation prévue par mois de septembre à juin (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

### OBJECTIFS

Maintenir les compétences d'Agent de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

**PROGRAMME Conforme au programme défini dans l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur**

### **FONDAMENTAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie**

Fondamentaux de sécurité :

- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité

- Implantation – dessertes et voiries – isolement
- Matériaux de construction / Cloisonnement / Aménagement
- Dégagement / Désenfumage
- Éclairage normal et de sécurité
- Installations techniques
- Moyens de secours – alarme

### **PRÉVENTION**

**Évolution de la réglementation en matière de prévention**

- Évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

## FICHE FORMATION

### MOYENS DE SECOURS

#### **Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours**

Agents extincteurs + SSI  
Moyens d'extinction

### MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

#### **Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie**

#### **Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité**

L'action face à différents contextes

- Fumées, incendie
- Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute, etc.

L'utilisation des moyens de communication mobiles

### EXPLOITATION DU PC SÉCURITÉ

#### **Fonctionnement d'un poste de sécurité**

#### **Appel, accueil et guidage des secours publics**

Différents matériels du poste de sécurité (documents, plans, U.A.E, G.T.C)  
Réception des appels d'alerte interne  
Accueil des secours  
Information de la hiérarchie

### RONDES DE SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

#### **Conduite d'une ronde de sécurité**

Objectif de la ronde  
Modalité de réalisation  
Contrôles des rondes et renseignement de la main courante  
Utilisation des moyens de communication mobiles  
Mesures adaptées de protection des travaux

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets "stagiaire".

Matériel (selon arrêté du 2 mai 2005 modifié) :

Plateau Feu équipé  
PC Sécurité avec Émetteur/Récepteur et téléphone  
Système de Sécurité d'Incendie

### VALIDATION

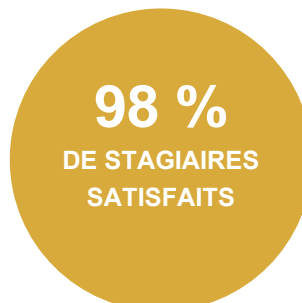
Attestation de formation remise à l'issue de la formation

### DÉBOUCHÉS

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

## FICHE FORMATION

### RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2022-2023 (SSIAP 1, 2 ET 3)



### NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 à 15 stagiaires maximum

### DURÉE

21 heures

### LIEU

Institut Nicolas BARRE – Armentières

### TARIF "CATALOGUE" (Net de taxe, l'Institut n'est pas assujetti à la TVA)

360 € par stagiaire

*Le tarif proposé sera indiqué sur le devis*

### ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

### CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

-du lundi au vendredi

-de 8h30 à 17h